

N°85
JAN
2024

Saint-Georges



du Bois

Bulletin Municipal

Brèves P35/39
Informations Pratiques P40
Notre commune P41/43

Conseil Municipal P19/24
Rétrospectives P25/26
Associations P27/34

Édito P2
Actualités P3/12
Enfance/Jeunesse P13/16
Vie Scolaire P17/18





A l'occasion de la présentation des vœux du 7 janvier dernier, vous avez pu découvrir notre jeune volontaire européen qui vient d'arriver dans notre village et qui restera parmi nous jusqu'à fin juillet. Il s'agit d'une démarche proposée par la Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe qui sollicite les collectivités et les établissements scolaires pour recevoir des jeunes issus



d'un pays de l'Union Européenne afin de leur permettre de vivre une période d'immersion et pour permettre à ceux qui le côtoierons, de profiter de moments d'échanges. Simone, c'est son prénom, est déjà présent dans plusieurs classes aux côtés des enseignantes, le midi au restaurant scolaire pendant la pause ainsi qu'à l'Espace Culturel. Simone est italien et sa présence parmi nous nous interroge sur l'opportunité de rechercher un partenariat avec une commune italienne.

C'était une réflexion lancée dès 2019 lorsque trois enseignantes du groupe scolaire Trompe Souris avaient séjourné dans ce pays dans le cadre du programme européen Erasmus +. La période de crise sanitaire et des premiers contacts infructueux ne nous avaient pas permis de pousser plus loin la réflexion. L'opportunité de relancer la démarche se présente maintenant et nous avons besoin de savoir si la population boisgeorgienne serait intéressée pour participer à la mise en place d'un nouveau partenariat et pourquoi pas, vers un jumelage à terme.

Pour réussir cette démarche, il est nécessaire de voir se constituer un groupe d'habitants qui mettront en œuvre des initiatives de rapprochement. Un contact a été établi avec la commune de Pergola, dans la région des Marches. C'est une piste ambitieuse car cette commune italienne est plus grande que nous, plus de 6000 habitants, et développe une politique culturelle importante qui s'appuie sur un patrimoine remarquable.

C'est pourquoi, nous lancerons prochainement un sondage sur notre application numérique afin de récolter votre opinion sur le sujet. Nous pourrions demander à notre volontaire européen de nous accompagner dans les premières démarches d'approche. Un tel partenariat demande une envie de faire sur la durée, notre expérience avec le village autrichien de Saint Bartholomä s'est soldée par un échec et notre jumelage est aujourd'hui en sommeil. Aujourd'hui, nous pouvons rebondir vers une nouvelle expérience européenne si vous le souhaitez.

Ce début d'année est l'occasion de vous réitérer mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. La carte qui vous a été adressée début janvier vous a permis de prendre connaissance des projets de l'année et des réflexions pour les années suivantes, qui enrichiront la qualité de vie dans notre village. Voir loin pour faire bien, telle pourrait être la devise de vos élus, c'est avec enthousiasme l'engagement que nous prenons auprès de vous.

Franck BRETEAU
Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Restructuration du centre bourg

Une réflexion prospective a été lancée il y a quelques mois afin de réfléchir à l'aménagement des parcelles acquises depuis plusieurs années rue du Mans, parcelles qui descendent jusqu'à la rue des Lilas. Ces terrains se situent très près du cœur du bourg et bordent des fonds de terrains adjacents qui rejoignent la place de la Mairie. Par ailleurs, cette place n'est pas accueillante, c'est un vaste espace sans aucune végétalisation et surtout, sans aucun cheminement sécurisé pour les piétons qui fréquentent la Mairie et l'espace culturel.

Un cabinet d'études a été retenu par Le Mans Métropole, maître d'ouvrage de la démarche, afin de lancer une réflexion sur un périmètre d'ensemble, incluant des parcelles appartenant à des particuliers, lesquels ont été informés de cette initiative publique.

Une journée de concertation a été organisée à l'automne dernier (voir notre dernier bulletin) afin de collecter votre vision sur ce que pourrait être un tel aménagement. A partir de ces échanges et des discussions avec les élus, des scénarii ont été élaborés. Leur ambition est de permettre à tous ceux qui sont intéressés par la démarche d'apporter leur contribution. A ce stade, aucune préférence, aucun choix n'est arrêté. Cette étude se veut ambitieuse et intègre, selon les cas, des transferts de commerces qui le souhaiteraient. Il est du devoir des élus de voir loin pour faire bien et de prendre en compte les besoins immobiliers éventuels des commerçants du centre bourg. Ces locaux sont-ils adaptés aux décennies qui viennent ? Evidemment, la faisabilité, phase encore lointaine, dépendra du souhait des intéressés, de la maîtrise des terrains nécessaires mais il est nécessaire, pour commencer, de se projeter globalement sur le périmètre central de notre bourg.

C'est pourquoi, nous vous convions à une réunion publique sur ce sujet, laquelle sera pilotée par le cabinet d'urbanisme LAU (et non pas par les élus), le VENDREDI 16 FEVRIER de 19h à 20h30 à la Mairie.

Dessiner et préparer ensemble l'avenir du centre bourg de notre village, c'est ce à quoi nous vous proposons de participer.

Arrivée du jeune volontaire européen

Le jeune volontaire européen dont l'arrivée était initialement prévue en septembre dernier, est enfin



arrivé. Simone PANAZZOLO est un jeune italien de la région de Milan qui vient dans notre commune pendant sept mois, en collaboration avec la Maison de l'Europe, afin de découvrir la vie locale d'un village français. Il aidera aux animations le midi pendant le temps de la pause méridienne, à l'accueil péri-scolaire et au centre aéré ainsi qu'à la bibliothèque A pleine Page.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Des photos anciennes de Saint Georges du Bois implantées dans le centre bourg

Une petite dizaine de photos anciennes de notre village vient d'être disposée sur l'espace public de la commune, soit sur un pupitre en bois, soit accrochée sur des poteaux existants.

Il s'agit de permettre à chacun de découvrir l'ambiance et l'environnement de notre village entre 1912 pour la plus ancienne et le milieu des années trente pour la plus récente. Les regroupements de population sur l'axe principal du village ne perturbait pas la circulation à cette époque et le corso fleuri avec l'élection de « miss Saint Georges » était l'occasion d'un vaste rassemblement festif. Le bâtiment de la Mairie accueillait aussi l'école et était déjà implanté à l'emplacement actuel.



Un jeune boisgeorgien au championnat du monde en maréchalerie au Royaume-Uni

À 20 ans, Tom Tessier résidant à Saint Georges du Bois a participé au championnat du monde de forge. Face à une forge de 1 200 degrés, Tom Tessier a eu 45 minutes pour créer deux fers à cheval. Il a décroché samedi 28 octobre 2023, la 12e place au championnat du monde de forge, catégorie apprenti. La compétition se déroulait en Angleterre.

Tom Tessier a eu son BTM en décembre 2023, BREVET TECHNICIEN DE MAITRISE en Maréchalerie avec mention Bien.

De suite, il a été embauché en CDI chez Rousseau Maréchalerie à Louplande, son maître d'apprentissage qui l'a formé pendant 5 années, 3 ans de CAP + 2 ans de BTM. L'opportunité de « continuer à se former correctement et à prendre de l'assurance ». En attendant, peut-être, de participer à un prochain concours.



Recensement de la population

Le recensement de la population se déroule du 18 janvier au 17 février 2024. Il a donc commencé au jour de distribution de ce bulletin.

Il intervient tous les cinq à six ans et constitue une information très importante pour les communes. C'est un des éléments qui sert à calculer les dotations financières que l'Etat attribue chaque année aux communes. De plus, notre village a été choisi pour être le lieu d'une enquête supplémentaire concernant la composition familiale des foyers. Cette dernière sera réalisée exclusivement dans le secteur du Parc des Hayes.

Les agents recenseurs se sont vus attribués chacun un secteur de la commune. Ils sont dotés d'une carte d'accréditation signée par le Maire.

Si la plupart d'entre vous choisirez de remplir le questionnaire par voie numérique, il est toujours possible pour les personnes qui le souhaitent de le faire, de remplir le questionnaire sous format papier et de se faire aider par les agents recenseurs.

Merci de réserver le meilleur accueil aux quatre agents recenseurs de la commune :



De gauche à droite : Marianne CHALLIOL, Giuliana MODANESE, Louna VAYER et Nathan TRONCHET.

Arrivée d'une kinésologue

La kinésologie est une méthode psycho-corporelle ayant pour objectif de favoriser l'état de bien-être du tout-petit, enfant, adulte. Elle vise à mieux gérer son stress et ses émotions, en travaillant sur des blocages, conscients ou inconscients.

Cet état de bien-être peut se caractériser par le fait de retrouver son plein potentiel, réaliser des choix plus facilement en lien avec ses valeurs, mieux gérer son stress et ses émotions.

Cette pratique intervient sur les préoccupations, les tensions ayant des sources très diverses (période de deuil, passage d'un examen...) et qui peuvent s'exprimer par exemple par les troubles du sommeil, peur du noir, problèmes d'apprentissages, difficulté de concentration, manque de confiance en soi, difficultés à prendre la parole, troubles digestifs...

Elle intervient également pour des personnes ressentant un mal-être sans pour autant pouvoir en identifier la source.

La kinésologie ne se substitue pas à la médecine conventionnelle, aucun diagnostic ne sera posé.



Retrouvez les informations www.laurence-kinesiologie.com

et prenez rendez-vous au 07 69 25 25 19.

Photographie réalisé par Elise Ligneul - www.elisephoto.com



Arrivée du Docteur Letessier à Saint Georges du Bois

Depuis mi-novembre 2024, le Docteur Manoël Letessier a pris la suite du Dr Drouet au sein du cabinet médical.

Le Dr Letessier n'est pas un inconnu pour la commune car il a fait des remplacements au cabinet depuis janvier 2022. Il est originaire de la Mayenne, a fait ses études à Angers, et son internat en Sarthe.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Nouvelle boutique ambulante sur la commune «Rose ect...»

Depuis le mercredi 27 décembre, la boutique ambulante « ROSE etc... » est présente tous les 15 jours, les mercredis de 16h30 à 19h30, place de la Mairie.

Cette boutique vous propose des vêtements et accessoires d'occasion femme et enfant.

Votre boutique près de chez vous

Retrouvez les jours et heures d'emplacement de votre Dress Truck "ROSE etc..." sur :

- Privatisation possible pour vos soirées entre ami(e)s anniversaires, événements etc...
- Vêtements actuels femme et enfant
- Vêtements grandes tailles
- Accessoires femme et enfant



[f](https://www.facebook.com/roseetccc) Rose Etc
[i](https://www.instagram.com/roseetccc) roseetccc

rose.etccc@gmail.com - 06 25 70 34 47

Pose de la première pierre de l'opération «Clos des Hayes»



Le chantier a commencé à la fin du mois de septembre mais la pose de la « première pierre » n'avait pas encore fait l'objet d'une rencontre entre les différents acteurs de cette opération. C'est le 13 décembre dernier que le promoteur Stéphane GALIBERT (Yeswimmo), le futur propriétaire des bâtiments, la Société Mancelle d'Habitation, représentée par son directeur et Christine POUPINEAU, vice-Présidente de Le Mans Métropole en charge de l'habitat social se sont retrouvés avec les représentants des entreprises qui participeront à la réalisation de ce chantier.

Ce projet comprendra 36 logements en location et une mini-crèche privée (voir page 10).

Les travaux de terrassement sont à ce jour pratiquement terminés et la construction des maisons a commencé début janvier, après l'installation de la grue nécessaire à la bonne réalisation du chantier.



Lors des prises de paroles des différents intervenants, *«il a été rappelé les différentes vicissitudes qui ont émaillé le démarrage du projet mais maintenant ces déboires sont derrière nous»* a tenu à préciser Stéphane GALLIBERT.

Franck BRETEAU, Maire, a rappelé que ce type de projet répond totalement aux besoins de la commune qui est fortement demandée par des personnes recherchant des logements en location. Si tout va bien, la livraison de l'ensemble du projet s'effectuera au cours du second semestre 2025.



U
express
Saint Georges du Bois

COUPON REMISE IMMÉDIATE

5 €
OFFERTS
EN BON D'ACHATS

Coupon à découper et présenter en caisse
sans minimum d'achat sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 30/04/2024

Les plantations d'arbres réalisées

Ce sont presque 400 arbres qui ont été plantés. Cela constitue un effort de végétalisation considérable pour un village de notre dimension. Il s'agit de multiplier les surfaces ombragées dans l'espace public afin de mieux supporter les périodes de fortes chaleurs que nous connaissons dans les années à venir (et qui ont déjà commencé...). De nombreuses espèces ont été sélectionnées dont la majeure partie sont des essences locales. Nous avons aussi voulu expérimenter la plantation de treize paulownias dans l'espace Trompe souris à côté de l'école. Ces arbres ont la particularité de pousser très très vite les premières années (2 à 3 mètres par an) et d'absorber une quantité de CO2 dix fois supérieure à celle d'un arbre classique.

Cours des Erables



Le cimetière



Square Trompe Souris



Parc des Hayes

Espace Trompe Souris (paulownias)

Le cimetière était aussi concerné puisqu'au-delà de nouvelles haies arbustives entre les allées qui ont été plantées, une douzaine de cyprès a également pris place dans la partie la plus récente du cimetière.

Cette politique municipale se poursuivra en 2024 avec une nouvelle série de plantations, notamment le long d'une partie de la route de Sablé.



Présentation des vœux



La présentation des vœux du Maire et du conseil municipal s'est tenue le dimanche 7 Janvier.

Après un bilan des actions 2023, les projets de l'année 2024 ont été évoqués devant environ 200 personnes présentes à la salle associative. Vestiaire de football, autoconsommation collective, logements du Clos des Hayes, études de rénovation de la rue Sainte Apolline et du cœur de bourg ont ainsi été présentés au public présent ainsi qu'aux élus des communes avoisinantes et

au Président De Le Mans Métropole. Celui-ci a décliné les ambitions de l'intercommunalité, notamment dans les domaines de l'Université, de la santé et de l'attractivité à travers l'opération Le Mans-Sonore qui sera lancée fin janvier avec un dôme sonore « immersif ».

Ce fut aussi l'occasion de présenter Simone PANAZZOLO, jeune italien qui vient dans notre commune pendant sept mois, en collaboration avec la Maison de l'Europe (voir page 3), ainsi que Tom TESSIER, jeune boisgeorgien, qui a participé au championnat du monde de maréchalerie. (voir page 4).

En conclusion, un boisgeorgien du bout du monde a adressé ses vœux en vidéo, de Puhket en Thaïlande, où il est installé depuis dix-huit ans.



Ouverture d'une Micro crèche BBLOULOU en début d'année 2026

Elodie Martin est gestionnaire de 5 micro crèches en Sarthe (St Pavace, La Guierche et Sargé lès le Mans, Savigné l'Évêque et Le Mans). Mme Martin a pour projet d'ouvrir une sixième structure petite enfance sur St Georges du Bois en début d'année 2026.



SGDB : Bonjour Mme Martin pourquoi avoir eu l'idée d'ouvrir une micro crèche à St Georges du Bois ?

Elodie Martin : M. Galibert, promoteur qui m'a vendu le local de Sargé et Le Mans, m'a proposé un local dans le Clos des Hayes à St Georges du Bois. Ayant pour objectif de développer un réseau de partenaire de micro-crèche, j'ai rencontré M. Breteau pour exposer mon projet.

SGDB : En quoi consiste une micro crèche ?

Elodie Martin : Une micro crèche est à mi-chemin entre la crèche traditionnelle et une assistante maternelle. C'est un nouveau mode de garde à caractère familial.

SGDB : Combien d'enfants pouvez-vous accueillir, quelle tranche d'âge ?

Elodie Martin : Nous pourrions accueillir 12 enfants + 2 places en surnombre certains jours. Les enfants seront accueillis à partir de 2 mois ½ et jusqu'à 4 ans. La priorité sera donnée aux enfants de la commune, mais il y aura également un accueil des enfants des autres communes du Bocage Cenomans.

SGDB : Combien de personnes comptez-vous recruter ? Quelles seront leurs fonctions ?

Elodie Martin : Il y aura la création de 6 postes :

- un(e) responsable de structure (35 h)
- un(e) auxiliaire de puériculture (35h)
- deux assistant(e)s petite enfance (22h30)
- un(e) alternant(e) en CAP AEPE (35h)
- un(e) assistant(e) ménager(e) (7,5h)

SGDB : Quelle sera la superficie des locaux ?

Elodie Martin : Les locaux seront de plein pied. La pièce de vie sera de 53 m², pour une superficie totale de 138 m². On pourra trouver un jardin clôturé avec une partie espace vert et une terrasse de 20m².

SGDB : Quel sera le coût d'inscription ? le tarif ? contrat avec la famille ?

Elodie Martin : Le coût de l'inscription sera comprise entre 60€ et 180 € pour une première inscription (tarif en fonction de la durée de réservation de la place. Le tarif sera variable de 8€ à 10€ (tarif évolutif en fonction de la fréquence d'accueil). Deux types de contrat sont possibles : un contrat régulier (place attribuée à l'enfant), contrat occasionnel (en fonction de nos places disponibles). Une prise en charge de la CAF ou de la MSA est possible avec un reste à charge de 15% pour les familles en fonction du barème des revenus.

SGDB : Quels seront les horaires ? les vacances ?

Elodie Martin : Les horaires seront du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les vacances seront réparties avec 3 semaines l'été, 1 semaine aux vacances de Noël et 1 semaine aux vacances de Pâques.

SGDB : Racontez-nous les activités à la micro crèche ?

Elodie Martin : Les enfants pourront faire des activités différentes en fonction des âges. Nous utiliserons le langage des signes dès le plus jeune âge pour



Franck Breteau avec Elodie Martin

accompagner les chansons, les histoires... Nous travaillerons certaines valeurs telles que l'autonomie, la bienveillance, le plaisir et le respect. En regroupant nos différentes structures, il y aura des moments forts à vivre avec tous les enfants. Animations sur le thème d'année, Halloween, Noël, Carnaval, Kermesse...

SGDB : Merci à vous, nous sommes ravis qu'un tel projet puisse voir le jour sur notre commune.

Coordonnées : Mme Elodie Martin
bbloulou.microcreche@gmail.com

Collecte des ordures ménagères : Calendrier 2024

Le calendrier des collectes (ordures ménagères et sélective) effectuées par le service Propreté de Le Mans Métropole pour l'année 2024 est disponible en téléchargement :

<https://www.lemansmetropole.fr/facile/les-dechets/les-collectes/le-calendrier-des-collectes>

SAINT GEORGES DU BOIS / PRUILLE-LE-CHÉTIF

OMICS Collecte des ordures ménagères et collecte sélective le matin, entre 6h30 et 8h30, à l'adresse ci-dessous. Modification des jours de passage les années paires.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L FERIE	1 J	1 V	1 L FERIE	1 M FERIE	1 S	1 L OMICS	1 J	1 D	1 M	1 V FERIE	1 D
2 M OMICS	2 V	3 S	2 M OMICS	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L OMICS	2 M	2 S	2 L OMICS
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L OMICS	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L OMICS	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L OMICS	4 M
5 V	5 L OMICS	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L OMICS	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L OMICS	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L OMICS	7 J	7 S
8 L OMICS	8 J	8 V	8 L OMICS	8 M FERIE	8 S	8 L OMICS	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FERIE	9 D	9 M	9 V	9 L OMICS	9 M	9 S	9 L OMICS
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L OMICS	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L OMICS	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FERIE	11 M
12 V	12 L OMICS	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L OMICS	12 J	12 S	12 M OMICS	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L OMICS	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D FERIE	14 M	14 S	14 L OMICS	14 J	14 S
15 L OMICS	15 J	15 V	15 L OMICS	15 M	15 S	15 L OMICS	15 J FERIE	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L OMICS	16 M	16 S	16 L OMICS
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L OMICS	17 M	17 S	17 J	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L OMICS	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L OMICS	18 M
19 V	19 L OMICS	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L OMICS	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FERIE	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M OMICS	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L OMICS	21 J	21 S
22 L OMICS	22 J	22 V	22 L OMICS	22 M	22 S	22 L OMICS	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L OMICS	23 M	23 S	23 L OMICS
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L OMICS	24 M	24 S	24 M OMICS	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L OMICS	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L OMICS	25 M FERIE
26 V	26 L OMICS	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L OMICS	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 S	27 L OMICS	27 M	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L OMICS	28 J	28 S
29 L OMICS	29 J	29 V	29 L OMICS	29 M	29 S	29 L OMICS	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L OMICS	30 M	30 S	30 S	30 L OMICS
31 M	31 D		31 V	31 V		31 M	31 S		31 J		31 M

Pour rappel, la collecte du verre se fait dorénavant auprès des points d'apports volontaires, au nombre de cinq, répartis dans la commune dans les lieux suivants :

- A côté des terrains de tennis, rue de Pruilé-le-Chétif
- A côté du parking de l'école, rue de Soulligné
- Au Parc des Hayes (en bas du belvédère de la Croix du Sud), avenue des Constellations
- A l'entrée du lotissement de la Bideaudière, à proximité de la rue de la Croix Sainte-Apolline
- A l'entrée du lotissement du Panorama, sur la place.

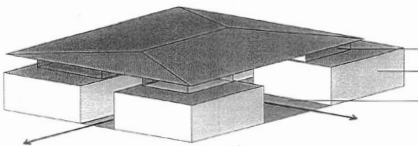


Nouveau point sur le Vestiaire Foot

Après un temps d'hésitation, à la suite de l'explosion du coût des matériaux et des réflexions sur une construction qui serait encore moins énergivore et grâce à l'obtention d'une nouvelle subvention de la part de l'Union Européenne, un nouveau projet de vestiaires pour le foot a pu être relancé. L'enveloppe prévisionnelle de cet investissement est de 630.000 €

Le permis de construire de ce nouveau projet sera déposé début mars et une réalisation finale prévue fin décembre 2024. Cette construction sera composée de quatre modules (2 modules vestiaires douches, 1 module bureaux arbitres, 1 local technique, 1 module local rangement et des sanitaires), reliés entre eux par un espace convivial central pouvant servir également de salle de formation. La

structure porteuse des différents modules constituant le bâtiment est réalisée en murs « sandwich » ossature bois isolée en paille pour une isolation maximale, sur lesquels reposent une charpente bois portant un complexe de toiture quatre pans.



Le service enfance :

L'accueil de loisirs des mercredis



Depuis la rentrée de septembre 2023, les familles ont désormais la possibilité de déposer leurs enfants à l'accueil de loisirs de Chaufour Notre Dame ou à celui de St Georges du Bois les mercredis de période scolaire.

Le développement de ce nouveau centre vise à accroître la capacité d'accueil des enfants âgés de 3 à 11 ans sur le territoire du Bocage Cénomans.

En complément du programme habituel, l'équipe d'animation de chaque accueil de loisirs met en place des projets spécifiques reposant sur divers thèmes tels que la culture, l'expression, la solidarité, la tolérance ou le sport.

Ces projets sont proposés aux enfants et évoluent au fil des mercredis sur plusieurs séances.



Accueil de loisirs des vacances scolaires

Pendant l'ensemble des petites vacances scolaires (hormis la semaine de Noël), les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les locaux de St Georges du Bois. L'équipe d'animateurs et d'animatrices qualifiés s'attache à proposer un programme d'activités diverses : manuelles, sportives, culturelles...

Cet été, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du 8 juillet au 30 août pour les enfants de 3 à 11 ans. Même si les lieux d'accueil sont encore à définir, nous pouvons déjà annoncer la mise en place

de 3 mini-camps du lundi au vendredi qui seront répartis entre juillet et août et ouvert aux 6-11 ans.

Nous souhaitons également permettre aux enfants de 4-6 ans de s'initier au camp. Pour cela, une nuitée au centre avec couchage en tente sera également proposée spécifiquement pour cette tranche d'âge.

Plus d'informations seront partagées ultérieurement.

Inscriptions et réservations se feront courant mai via votre espace famille. Si vous n'avez pas encore de compte sur l'espace famille, contactez-nous !

Contact : accueilleloisirs@bocagecenomans.org

Le service jeunesse :

Tout au long de l'année, le service jeunesse du Bocage Cénomans propose aux enfants de 11 à 17 ans des activités et des séjours dont le contenu est inspiré de leurs envies et de leurs besoins.

De nouveau cette année, les jeunes auront l'occasion de participer au séjour neige (11-17 ans) en mars ou au séjour pré-ados (11-14 ans) fin juillet.

Pendant les vacances scolaires, un programme d'activités sportives, culturelles ou manuelles est proposé dans le cadre des Tickets Sports.

Les Tickets Sports auront lieu selon les dates ci-dessous :

- 26 février au 1er mars 2024
- 22 au 26 avril 2024
- 19 au 30 août 2024
- 21 au 25 octobre 2024



Pour participer à ces activités, il suffit de s'inscrire sur l'espace famille du Bocage Cénomans.

Les jeunes peuvent également monter eux-mêmes leurs projets : concert, événement sportif ou culturel, séjour... tout en étant accompagnés par les animateurs. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Antoine ou les animateurs pendant les vacances pour échanger sur vos idées.

En ce moment, un groupe de 12 adolescents réalise un projet de séjour en Grèce pour l'été

2024. Vous en entendrez certainement parler quand ils lanceront leurs actions visant à récolter des fonds pour le financement de leur séjour.

L'ensemble de ces offres est soumis à l'adhésion jeunesse, individuelle et annuelle, valable du mois d'août au mois de juillet de l'année suivante. Le montant de cette adhésion est de 1% du quotient familial (s'il nous est déclaré).

Pour les jeunes de 14 à 17 ans, il est possible de participer à un chantier argent de poche.

En échange de travaux au sein de la commune à raison de 3 heures par jour pendant 5 jours, le jeune reçoit 5 € d'argent de poche par heure travaillée. Pour postuler, il faut compléter en amont le dossier d'inscription à demander à l'adresse : enfancejeunesse@bocagecenomans.org



Le service petite enfance :

Voici une petite rétrospective de cette année 2023 qui a été riche pour les tout-petits :

- Des ateliers d'anglais 0/3 ans sont proposés par Mme Vandrewalle, avec la lecture de comptines et d'histoire en anglais.
- le Relais Petite Enfance a proposé aux enfants et assistantes maternelles un spectacle de fin



d'année « OSNI » de la compagnie « Monsieur Barnabé » avec une exposition photos sur les moments forts de l'année à Chaufour notre Dame.

- Une sortie au poney club d'Allonnes a été mise en place, les enfants ont profité de ce bon moment sous le soleil.
- Coté Parentalité, un très beau spectacle familial « Mioba » a été proposé par la compagnie « fais pas ci fait pas ça », le mercredi 25 octobre à Fay. Un spectacle musical et poétique qui a enchanté les petits et les grands.



L'année 2024 sera une année tout aussi animée avec :

- Le retour des séances de jeux et rencontres a eu lieu le jeudi 25 janvier dans la salle périscolaire de Saint Georges du Bois de 9h30 à 11h30.
- Pour bouger avec les tout-petits, le Relais Petite Enfance (RPE) propose aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle des séances de motricité dans la salle municipale de Chaufour notre Dame, le 26 janvier et le 16 février, pensez à vous inscrire !
- Et pour accompagner les enfants en musique, le RPE propose une formation ukulélé, courant mars pour les assistantes maternelles, contactez le relais pour plus de renseignements.
- Coté parentalité, des ateliers cuisine pour les 6/12 ans, des spectacles, la p'tite parent'aise du samedi et d'autres propositions vous attendent tout au long de l'année...



Vous pourrez télécharger le programme « parentalité 2024 » sur le site à partir de février : <https://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

Projet social de territoire 2024-2028

Les services proposés par le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans se veulent aux plus proches des besoins des habitants du territoire. Ces perspectives sont déterminées dans le projet social qui orientera les actions du Bocage Cénomans et de ses partenaires de 2024 à 2028.

Grâce à l'infographie (voir page 16), vous pouvez observer les axes principaux ainsi que les étapes de mise en place du nouveau projet social. Retrouvez l'intégralité du projet social sur notre site :

<https://syndicat-bocage-cenomans.fr/actualites-du-sivom/projet-social/>



Chaufour-Notre-Dame
Fay
Fruillé-le-Chêtif
Saint Georges des Bois
Trangé

Le Projet Social DU BOCAGE CÉNOMANS 2024-2028

Une coopération avec les écoles, les accueils périscolaires et les associations autour de valeurs et d'un projet éducatif communs

Un développement de l'esprit intercommunal et de la participation des familles

Une cohérence dans le parcours de l'enfant : de 0 à 17 ans

Un service accessible à tous

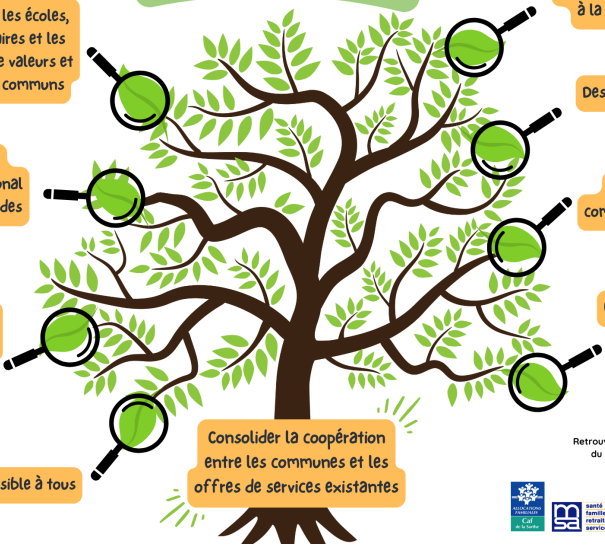
Consolider la coopération entre les communes et les offres de services existantes

Un accompagnement à la parentalité

Dés propositions culturelles

une amélioration de la communication aux habitants

Un Bocage plus soucieux de l'environnement



Retrouvez l'intégralité du Projet Social ici



Chaufour-Notre-Dame
Fay
Fruillé-le-Chêtif
Saint Georges des Bois
Trangé

Le Projet Social COMMENT ÇA SE CONSTRUIT ?

ACTION!
Le plan d'actions

Le plan d'actions est proposé en fonction de toutes ces informations !

Les moyens

Le Bocage identifie les moyens mis à sa disposition (humain, financier, matériel, ...)

Les partenaires

Le Bocage Cénomans s'appuie sur des partenariats forts pour mettre en place ses actions

L'adaptation

Le Bocage Cénomans adapte autant que possible son projet aux besoins recensés

Les orientations

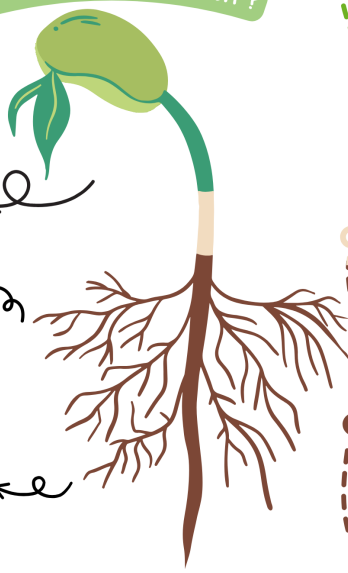
Le Bocage définit alors dans ce cadre ses grandes orientations pour les 5 années à venir

Les besoins des familles

Le Bocage Cénomans recense les besoins des familles pour proposer des services adaptés

Les ambitions politiques

Le Bocage Cénomans intègre son action dans les ambitions politiques des 5 communes membres



Marché de Noël du jeudi 16 décembre

Le marché de Noël de l'école a eu lieu en décembre dernier.

Après avoir écouté les classes de Nathalie, Dominique et Marine qui ont chanté ensemble, les nombreuses familles du groupe scolaire Trompe Souris ont pu rentrer dans la cour de l'école élémentaire.

Les enfants de l'école avaient réalisé 2 objets par classe qu'ils ont vendus, accompagnés de résidents du foyer des cèdres et d'une responsable de l'APETS qui a distribué les commandes de chocolats.

Ce marché a remporté encore une fois un franc succès.



Repas de Noël et tournée du Père Noël du jeudi 21 décembre

Les enfants ont participé au repas de Noël, le jeudi 21 décembre, proposé par la municipalité avec le restauration scolaire.



Après ce repas de fête, les lutins de Cm2 ont accompagné le père Noël en maternelle pour la distribution des cadeaux (offerts par l'APETS), bonbons (offerts par l'Ecole) et père Noël en chocolat (offerts par la Mairie).

Le père Noël a ensuite continué son chemin vers l'élémentaire en passant dans toutes les classes où les enfants ont tous été gâtés !

Noël Solidaire du jeudi 21 décembre

Les dons des familles, commencés mi-novembre, ont été livrés par les délégués de chaque classe de l'élémentaire jeudi après-midi dernier.



En effet c'est une douzaine de cartons pleins de 'Trucs chauds, trucs bons, loisirs, produits d'hygiène et bien sûr les mots doux» qui ont été chargés dans la camionnette des Restos du Coeur.

Tous ces produits ont été distribués dans des sacs à dos, le soir du réveillon aux bénéficiaires du Bus du coeur. Un grand merci à toutes les familles de notre groupe scolaire qui ont encore cette année fait preuve d'une grande générosité.

Enduro école du vendredi 22 décembre

Vendredi 22 décembre a eu lieu notre premier enduro Ecole, organisé dans le cadre de notre projet annuel : Sport et bien être.



A cette occasion tous les enfants de l'école ont été mélangés et ont été constituées 4 équipes :

L'équipe **ROUGE**, **VERT**, **JAUNE** et **BLEU**.

4 courses ont eu lieu de 9 h 30 à 10 h 45 dans lesquelles une cinquantaine d'enfants a couru en même temps sur des durées qui allaient de 2 à 16 mn. Les petites sections pouvaient s'arrêter à 2 minutes, les moyens à 4 minutes... La plupart des enfants de maternelle ont couru beaucoup plus longtemps et même

quelquefois autant que les élèves de CM2, à savoir 16 mn. Félicitations à eux, aux ATSEM et enseignantes qui ont accompagné nos coureurs !

A la suite de notre enduro tous les élèves se sont regroupés dans le hall de l'école pour un petit goûter offert par la coopérative scolaire.

Merci aux élèves de CM2 qui s'occupaient du comptage des tours !

Il faut savoir qu'au total plus de 2000 tours du plateau ont été réalisés par un peu plus de 200 coureurs ce jour-là !

Impressionnant, non ?

21 Novembre 2023

Le Mans métropole : transfert de compétences

Les actions liées au climat et à l'énergie

Les principaux axes de développement des politiques publiques sont :

- la maîtrise de l'énergie systématisée dans tous les secteurs d'activités (le résidentiel, le tertiaire et l'industrie),
- le développement massif des énergies renouvelables et de récupération,
- la conversion énergétique accélérée des mobilités.

D'autre part, il est proposé que Le Mans Métropole prenne les compétences facultatives suivantes :

- étude, aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'énergies renouvelables notamment hydroélectrique, de toute installation de valorisation énergétique des déchets ménagers ou assimilés, de toute installation de production d'hydrogène, renouvelable ou bas-carbone, de cogénération ou de récupération d'énergie provenant d'installations visant l'alimentation d'un réseau de chaleur urbain lorsque ces nouvelles installations se traduisent par une économie d'énergie et une réduction des pollutions atmosphériques. Sont exclues les installations communales pour un usage d'autoconsommation individuelle sur les bâtiments communaux,

Les actions liées à la lutte contre la pollution de l'air

Cette compétence concerne différentes mesures : soutien financier à des actions de lutte contre la pollution de l'air, mesures applicables aux entreprises ou à l'agriculture dans le cadre d'une planification des actions sur la qualité de l'air, ... Il est ainsi proposé de transférer à Le Mans Métropole la compétence : lutte contre la pollution de l'air.

Les actions liées à la lutte contre les nuisances sonores

Afin de formaliser la coordination de ce sujet au niveau communautaire, il est pertinent de transférer la compétence « Lutte contre les nuisances sonores » à LMM. Cette compétence donne aux collectivités des responsabilités en matière d'évaluation et de gestion du bruit dans l'environnement. Les bruits pris en compte sont ceux liés aux infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires et aériennes.

Lutte contre certaines espèces animales invasives ou nuisibles

Ainsi, il est proposé de transférer à LMM la compétence : lutte contre les rats, ragondins, pigeons et frelons asiatiques. Il est précisé que cette compétence concerne les interventions sur le domaine public.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Le Mans Métropole à adopter les modifications statutaires suivantes :

-> au titre des compétences obligatoires :

- Contribution à la transition énergétique.
- Création et entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques.

-> au titre des compétences facultatives :

- étude, aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'énergies renouvelables notamment hydroélectrique, de toute installation de valorisation énergétique des déchets ménagers ou assimilés, de toute installation de production d'hydrogène, renouvelable ou bas-carbone, de cogénération ou de récupération d'énergie provenant d'installations visant l'alimentation d'un réseau de chaleur urbain lorsque ces nouvelles installations se traduisent par une économie d'énergie et une réduction des pollutions atmosphériques. Sont exclues les installations communales pour un usage d'autoconsommation individuelle sur les bâtiments communaux.
- étude, création, entretien et exploitation d'infrastructures d'avitaillement de véhicules notamment au gaz naturel (GNV) et/ou à l'hydrogène, y compris, le cas échéant, l'achat de l'énergie nécessaire à l'exploitation de ces infrastructures.
- lutte contre la pollution de l'air.
- lutte contre les nuisances sonores.
- lutte contre les rats, ragondins, pigeons et frelons asiatiques.
- conseil tout public pour l'utilisation des outils numériques et l'accès aux services en ligne.

Le Mans métropole: projet d'installation d'une plateforme de déchets verts

Dans le cadre de la réalisation du projet d'installation d'une plateforme de déchets verts sur la commune, et à la suite de la délibération adoptée en bureau exécutif du 10 novembre 2023, le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe la cession du foncier nécessaire à la réalisation du projet, en précisant les conditions suivantes, dont le coût sera pris en charge par Le Mans Métropole :

- un droit de passage pour tout véhicule devra être garanti à l'entrée du site, depuis la RD 309, pour permettre le libre accès au terrain et à l'atelier municipal attenant ;
- un portail avec dispositif d'ouverture électrique devra être installé à l'entrée de la voie qui desservira l'atelier ;
- la voie d'accès vers l'atelier municipal devra être aménagée pour tout type de véhicules, y compris poids lourds. Cette voie desservira la porte du garage (qui permettra le rangement du véhicule de manutention de la plateforme) et se poursuivra jusqu'au portail principal d'entrée de l'atelier municipal ;
- la limite de la parcelle cédée devra être plantée d'une haie d'arbres de hautes tiges pour matérialiser la séparation avec la parcelle demeurant communale ;
- pour permettre le stationnement du véhicule de manutention de la plateforme dans le garage de l'atelier municipal, un accès spécifique devra être réalisé et la porte d'accès devra être élargie. En outre, le conseil municipal décide à l'unanimité de préciser que la convention de cession devra prévoir une clause de rétrocession de la parcelle, dans l'hypothèse d'un changement important

d'activité du site qui n'aurait pas été préalablement validé par ses soins. Les élus insistent par ailleurs sur le fait que le quai de déchets verts existant devra rester accessible pendant toute la durée des travaux.

Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables: Approbation des cartes communales par type d'énergie renouvelable

Des zones d'accélération par type d'énergies renouvelables ont été définies sur la commune. Ces secteurs pourront bénéficier de délais réduits d'instruction de l'autorisation environnementale et pourront ouvrir droit à des dispositifs financiers préférentiels.

Conformément aux termes de la loi, la consultation du public a été organisée du 29 octobre au 18 novembre 2023. Cette consultation a permis de recueillir les remarques des habitants.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité d'apporter les modifications suivantes aux cartes thématiques :

- Ombrières parking : ajouter les parcelles AC73 (GN Isolation), AH81 (parcelle réservée), AE08 (Le Clos des Hayes), A1337 (lieu-dit Le Gué Perroux)
- Photovoltaïque espaces naturels : retirer AE1 et A283. Ajouter AE2, A1331, A1333, A1337, A1334
- Photovoltaïque bâtiments : retirer AD19 et AD21, AC1 (église) AC2 (presbytère). Ajouter AE1, A934, A964, A911, A910, A1038, A699, A1338, A1339, A1237, A1234, A1232 (lieu-dit La Boulaie), AC73 (GN Isolation)
- Méthanisation : carte validée en l'état
- Réseau de chaleur : carte validée en l'état

Le conseil à l'unanimité refuse d'ajouter les bâtiments des parcelles A1337, A1334, 0780 au lieu-dit Le Gué Perroux, dans la mesure où le bâtiment d'habitation est classé patrimoine remarquable.

Recensement: Modalités d'organisation et de recrutement et des agents recenseurs

Le recensement de la population va débuter en janvier prochain et le recrutement de quatre agents recenseurs est nécessaire.

Le conseil municipal décide de créer quatre emplois contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité généré par cette mission.

Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination de harcèlement et d'agissements sexistes du centre de gestion de la sarthe

Le Centre de gestion de la Sarthe a mis en place ce dispositif pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en feront la demande. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.

Désignation d'un référent-déontologue pour les élus

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. Jean-Marie Brigant, Maître de conférences à l'Université du Maine pour exercer cette mission pour une durée de 3 ans. Il sera rémunéré par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier, conformément à l'arrêté du 2 décembre visé. Cette indemnité sera versée par la commune.

Espace culturel: critères et modalités d'élimination des ouvrages

Conformément au Code général des Collectivités Territoriales, qui régit les modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal, il est nécessaire de définir une politique de régulation des ouvrages de l'Espace culturel municipal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier au maire la responsabilité de la mise en oeuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus, et de signer les procès-verbaux d'élimination.

Subvention exceptionnelle pour le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (rased)

Pour l'année 2023-2024, les enseignantes ont demandé à mutualiser les subventions des communes dans lesquelles elles interviennent, et demandé une subvention exceptionnelle qui leur permettrait de renouveler leur matériel informatique (3 ordinateurs portables et une imprimante/scanner).

Le montant du devis s'élève à 1899.69€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention représentant 1/5e de la dépense, soit 380 €, incluant la dotation habituelle de 100 €.

Aide exceptionnel pour la Lybie

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 1 000€ au FACECO «Lybie» (fonds d'action extérieure des collectivités locales) géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

Bons d'achats chez les commerçants de la commune

Le conseil municipal décide à l'unanimité de distribuer des bons d'achats pour les fêtes de fin d'année :

- 30 € pour les personnes âgées de plus de 75 ans au 1er janvier 2023 ;
- 50 € pour les agents titulaires ou stagiaires
- 50 € pour les agents contractuels présents dans la collectivité depuis plus de 6 mois,
- 50 € pour les bénévoles actifs de l'espace culturel et du portage de repas

Attribution de chèques cadeaux aux agents et bénévoles

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à attribuer des chèques cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 50€ :

- aux agents titulaires ou stagiaires ;
- aux agents contractuels présents dans la collectivité depuis plus de 6 mois

Affaires diverses

Accueil d'un volontaire européen

M. Breteau informe les élus que la commune a obtenu le label permettant d'accueillir un volontaire européen. Le recrutement va être lancé par la Maison de l'Europe en vue d'accueillir un volontaire à partir du 18 janvier 2024.

Partenariat avec l'Italie

M. Breteau informe les élus de la proposition de nouer un partenariat avec la commune italienne de Pergola. Il convient de voir si la population serait intéressée.

16 Janvier 2024

Le Mans métropole : Passage à la fiscalité professionnelle unique et désignation du représentant de la commune à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)

Le Mans Métropole est soumis au régime de fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone, en application de l'article 1609 quinquies C du Code Général des Impôts.

En conséquence, les différentes recettes afférentes à la fiscalité professionnelle sont aujourd'hui réparties entre la communauté urbaine et ses communes membres, à l'exception de la part levée sur certaines zones d'activité économique qui est totalement affectée à la métropole.

Conformément aux articles 1609 nonies C et 1379-0 bis du Code Général des Impôts, les établissements publics de coopération intercommunale peuvent opter pour le régime de fiscalité professionnelle unique (FPU).

Avec l'application de ce régime fiscal, le groupement intercommunal se substitue à ses communes membres pour la perception de la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire. Les impositions concernées sont :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) ;
- la fraction de TVA nationale en remplacement de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ;
- la dotation de compensation de la suppression de la part salaires (CPS) intégrée dans la DGF ;
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) ;
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) ;
- la Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti (TAFNB).

Ce transfert implique également que l'ensemble des décisions relatives à la fiscalité économique (notamment le taux de CFE, les bases minimums de CFE, le coefficient applicable à la Tascom, les exonérations fiscales, ...) soient recentrées au niveau de l'intercommunalité.

Les échanges approfondis intervenus avec l'ensemble des communes membres de la métropole ont confirmé la volonté partagée de renforcer le développement

économique à l'échelle du territoire. Le Mans Métropole a donc délibéré en faveur du passage à FPU le 16 novembre 2023, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2024.

En contrepartie, Le Mans Métropole versera à compter de 2024 des attributions de compensation (AC) conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, afin de neutraliser budgétairement les effets du transfert des recettes de fiscalité économique des communes vers la Métropole.

Les montants seront ajustés en 2024 à l'issue du travail de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), de la connaissance des chiffres définitifs de 2023 et feront l'objet de délibérations concordantes des communes et de la Métropole.

A l'unanimité, le conseil municipal désigne pour représenter la commune à cette Commission :

- M. L'HELGUEN comme membre titulaire ;
- M. BRETEAU comme membre suppléant.

Modification de la tarification des repas du restaurant scolaire

Lors de l'adoption du règlement intérieur de la cantine, aucune pénalité n'était prévue dans l'hypothèse où un enfant mangerait à la cantine sans y avoir été inscrit.

Cela conduit à un détournement du fonctionnement du portail famille, où certains parents préfèrent ne plus pré-inscrire leurs enfants mais les laissent manger à la cantine. Cela leur évite d'avoir à désinscrire leur enfant en cas d'absence ou de fournir un justificatif.

En effet, en cas d'absence injustifiée, le repas est facturé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer une pénalité de 2.80 € par repas pris sans réservation préalable, qui s'ajoutera au prix du repas.

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

my mairie



Bourse aux jouets organisé par l'association des parents d'élèves (APETS)



Commémoration du 11 novembre



Après-midi dansant organisé par l'association Les Dynamiques Boisgeorgiens



Pot de départ à la retraite de Jocelyne Paumier (ATSEM)



Tracteurs illuminés place de la Mairie



spectacle de magiciens à la salle associative



Concert du groupe SOUL VOICES

Bibliothèque à pleine page : lecture, chant et galette.

Depuis près d'un an, deux bénévoles de la bibliothèque A Pleine Page reçoivent des résidents du foyer des Cèdres (ADAPEI) autour d'un conte ou d'une lecture. Le thème du mois de janvier étant la galette des Rois et l'Épiphanie, c'est autour d'une dégustation que sept résidents et deux animatrices du foyer ont découvert la légende de l'origine de la galette ainsi qu'un conte sur le même thème intitulé « la galette du Roi » qui montrait les animaux de la forêt regroupés pour fabriquer et déguster une galette.

A l'issue de ces histoires, la petite assemblée a entonné la chanson « j'aime la galette... » et découvert un autre chant « les douze mois de l'année » qui les accompagnera à chaque visite mensuelle (deux groupes par mois sont reçus à l'espace culturel).



Naturellement, un partage de galettes a conclu la séance.

Cette initiative remarquable associant des bénévoles de la bibliothèque et des résidents du foyer de l'ADAPEI est un exemple du « vivre ensemble » qu'il convient de souligner, d'encourager et de soutenir.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui y contribuent.

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mai/ Blog
Akiltoor	Antoine Deniau		Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Buckmaster Wargames72			Mail : jeanchristophe.bongard@gmail.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodnier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

Tea and Talk

Peut être une future association pour parler anglais « Tea and talk » à Saint Georges du Bois. Elle se tiendra une fois par mois, un moment convivial réservé aux adultes.
Si vous êtes intéressé contactez Ann au 07.49.25.52.35



Groupes Chantant : du nouveau pour 2024

Composé d'une quarantaine d'amoureux(es) de chansons françaises populaires et anciennes bien connues de nos aînés, dirigée et accompagnée par un accordéoniste, notre groupe chantant interprète des airs qui ont marqué l'histoire, notamment ceux du siècle précédent (Le temps des cerises, la java bleue, mon amant de St Jean, etc...).



Au travers d'un voyage en chansons dans le temps et dans l'espace, nous pouvons permettre aux résidents des EHPAD et foyers logements de la région mancelle de se divertir au cours d'une prestation d'une durée d'environ quatre-vingt-dix minutes (deux parties égales entourant une pause de quelques minutes).

Un rendez vous a retenir: en partenariat avec la troupe «Petits Théâtre» un spectacles de chants et skecths sera proposé le **dimanche 24 mars a 15h** à la salle associative (entrée: tarif au chapeau).

Nous intervenons de préférence le Lundi après-midi ou le Vendredi après-midi, Nos répétitions ont lieu chaque Lundi de 14H00 à 15H30 dans l'annexe culturelle située sous la mairie.

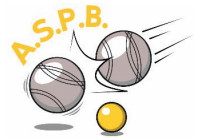
Une cotisation annuelle modique (actuellement 10 Euros), est demandée aux adhérents, actuellement au nombre de 42 personnes, ce qui constitue un maximum au vu des capacités d'accueil à notre disposition.

L'ASPB (Association Sportive Pétanque Boisgeorgienne) vous informe :

L'ASPB existe maintenant depuis 10 ans sur ST GEORGES DU BOIS et compte désormais plus de 50 adhérents.

Nous organisons 4 concours cette année : 1 en doublette, 1à la mêlée, 1 en mixte et 2 en triplette.

- **Samedi 06 avril 2024** Doublettes formées
- **Samedi 04 mai 2024** Triplettes formées
- **Samedi 08 juin 2024** Doublettes mixtes formées
- **Samedi 28 septembre 2024** Triplettes formées



Les jours d'entraînements sont le mercredi et samedi après-midi.

Un site est créé pour les adhérents afin de communiquer et de connaître les actualités de l'association.

L'été dernier nous avons pu organiser à nouveau notre journée réservée aux adhérents. Matinée pêche à l'étang ou randonnée, Repas le midi et après midi pétanque. Les adhérents étaient ravis de cette journée à notre plus grand plaisir.

Nous avons également 4 équipes qui, normalement, partiront début septembre 2024 pour une semaine en Espagne à Santa Susanna. Il s'agit d'un concours en triplettes formées pour les personnes de plus de 50 ans.

Le tarif de l'adhésion sera de 25 € par an

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérents, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Gino GAISNE (Président) : **06.27.17.47.07**

Francis BLIN (Secrétaire) : **06.21.80.73.66**

APETS :

Comme les années précédentes, l'APETS a renouvelé son opération de vente de chocolats de Noël. Nous avons choisi cette année de travailler avec Vincent Besnard, un artisan maître chocolatier sarthois. Cette opération s'est achevée sur le beau résultat de 588,98 € et l'obtention au profit de l'APETS d'un panier garni chez ce chocolatier. Celui-ci viendra rejoindre les lots de notre tombola. Les bénéfices vont venir alimenter les fonds de la coopérative scolaire de l'école



et favoriser ainsi la réalisation des projets et achats éducatifs et pédagogiques pour les élèves ! Nous tenons à remercier vivement les familles de l'école pour leur participation à cette vente.

Le samedi 6 avril 2024 aura lieu le Carnaval de Saint Georges du Bois organisé par L'APETS. Il s'agira de déambuler au son de la batucada PerQsaÔ et peut-être remporter le prix de la famille la mieux déguisée ! En cette année olympique, le thème est le sport et le bien-être ! Alors, à vos baskets !

Enfin, l'APETS vous donne rendez-vous pour le dernier temps fort de l'année qu'est la fête de l'école, le 30 Juin 2024. Elle aura lieu sur le plateau scolaire Trompe Souris à partir de 11h. Tout au long de cette journée vous pourrez venir admirer les spectacles des enfants, déjeuner sur place, participer aux différentes animations et jeux proposés gratuitement pour les petits et grands enfants!

SAINT GEORGES BIEN ETRE : Douceur et tonicité au programme



Que vous soyez adepte d'une mise en forme tout en douceur et légèreté ou d'une recherche plus approfondie, Saint Georges Bien Être est l'association qu'il vous faut !

Quel plaisir de se sentir détendu, d'avoir oublié ou mis de côté tous les tracas de la vie quotidienne grâce à la pratique sportive et particulièrement avec notre association. Elise et Jennifer vous accompagnent lors des différentes activités proposées et sont à votre écoute afin que vous bénéficiiez d'un suivi individualisé et adapté.



Il est toujours temps de venir découvrir les gymnastiques douce et tonique, le Pilate ou le step voire de nous proposer d'autres animations autour du sport et de la remise en forme que nous pourrions mettre en œuvre à l'avenir avec l'aide de nos sympathiques animatrices.

Mme BODINIER, présidente, reste à votre disposition au **06.87.83.65.32**. ou Mme CHABLE, vice-présidente, au **02.43.47.20.94**. pour tout renseignement complémentaire.

Akiltoor

L'association Akiltoor tient à présenter ses meilleurs vœux aux Boisgeorgiens en cette nouvelle année 2024.

Akiltoor est une association ayant pour but la pratique et la découverte des jeux.



A gauche Trévor Corbion et à droite Antoine Deniau

Antoine Deniau succède à Trévor Corbion comme président de l'association Akiltoor. Le bureau a été partiellement renouvelé et accueille deux nouveaux membres : Lucie Pedron et Océane Durand, au poste de secrétaire, Guillaume Rafstedt est réelu. Nous animerons la Fête du Jeu de Saint Georges les 16 et 17 mars 2024.

Nous vous attendons donc nombreux pour cette année 2024.

Les Dynamiques Boisgeorgiens :

Les activités après-midi : Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14 heures.

Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20 heures.

Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14 heures suivant le calendrier établi.



Le programme du premier semestre 2024 est le suivant :

Réservé aux adhérents :

- Samedi 20 janvier 2024, Assemblée générale suivie de la galette des rois à partir de 14 heures
- Mardi 06 février 2024, Spectacle humoriste suivi de la galette des rois à Baugé (49).
- Du dimanche 07 au Vendredi 12 Avril 2024, Voyage surprise 6 jours 5 nuits, transport autocar.
- Vendredi 21 juin 2024, Journée au Puy du Fou suivie de la Cinescénie (85), transport autocar.

A l'attention de tout public :

- Samedi 03 février 2024, Salle associative, soirée théâtre à partir de 20 heures présentée par la troupe des Bolidés de Mulsanne ; ouvert à tous
- Samedi 09 mars 2024, Salle associative, soirée théâtre à partir de 20 heures présentée par la troupe du Théâtre du haut Maine de Beaumont sur Sarthe ; ouvert à tous



lilotco

Services de proximité

Café-cantine : Jeudi et vendredi 12h-14h,
vendredi 19h-21h / + selon l'agenda

Des plats qui régaler les yeux et les papilles...

C'est beau, c'est bon, ça reconforte et on s'évade le temps du repas !

Fournil de L'ilotCo : du pain au levain naturel certifié bio !

Les mardis et vendredis sur commande : <https://www.local.bio/l-ilotco>

Hébergements de tourisme : 2 chambres avec douche, jusqu'à 8 personnes.

Accueil de collectifs (écoles, centres de loisirs, entreprises, associations) :

Utilisation des espaces ou ateliers. L'ilotCo est un lieu convivial et ouvert à tous, sans adhésion ! Co-working ou détente, venez profiter librement des expos, livres, jeux et musique, du mardi au jeudi 10h-17h + vendredi 10h-22h.

Il y a aura toujours quelqu'un de l'équipe dans le coin, et c'est gratuit !



Évènements

L'ilot Découvertes 03/02, 23/03, 06/04,
25/05

Le temps d'une journée, L'ilotCo et ses partenaires vous proposent de multiples

découvertes, avec un RDV culturel en fin d'après-midi ! (spectacle, ciné, concert..) !

- Journée du Faire ensemble 17/02, 16/03, 13/04, 18/05, 22/06

Chantiers et ateliers collectifs entre 10h et 16h

- "L'ilotCo est à vous !" chaque vendredi soir Jam musical, Soirée jeux,

Café-lecture, Danse... Ces soirées sont faites pour vous : Proposez vos envies !

- Un gros évènement SPORTIF & LUDIQUE aura lieu le 1er juin 2024 !

Vous pouvez dès à présent inscrire votre équipe !

- De nouvelles activités proposées par les nombreux partenaires de L'ilotCo !

JEUX INTER ÉQUIPES

LUDIQUES & SPORTIFS !

CONSTITUEZ VOTRE ÉQUIPE !

AMIS, FAMILLE, COLLÈGUES
ASSOCIATION, COMMUNE...

2 catégories :

- adultes (16ans et +)
- jeunes (12-15 ans avec coach adulte)

SAMEDI 1er JUN 2024

DES ÉPREUVES POUR S'AFFRONTER EN S'AMUSANT !

Force / Coopération / Adresse / Logique / Créativité /
Esprit d'équipe / Convivialité

infos : <https://www.lilotco.fr>

Retrouvez-les dans la programmation : <https://www.lilotco.fr/agenda>

Au plaisir de vous y retrouver !

L'équipe de L'ilotCo

Téléphone : 06.22.90.77.03 / Mail : contact@lilotco.fr /

Site : <https://www.lilotco.fr/>

FCSGP

L'année 2023 vient de tourner la page et restera, à jamais, historique pour notre club ...

Tant au niveau du Football Club de Saint Georges Pruilé qu'au Groupement de Jeunes Bocage Manceau (catégories U12 à U18) notre club continue à évoluer. Le seuil des 350 licences a été dépassé...



Les résultats sportifs reflètent la dynamique actuelle de notre club :

A la fin des matchs aller nos 3 équipes Séniors et notre équipe vétérans sont sur le podium de leur championnat respectif et ces 4 équipes sont toujours qualifiées dans leur coupe respective.

Rappelons que notre équipe Séniors A a connu une montée historique dans l'élite départementale en fin de saison dernière...

Au niveau des jeunes du Bocage Manceau, nos équipes ont confirmé la progression de notre groupement de jeunes :

Nos U16 Région (là aussi montée historique de fin de saison dernière) ont fait bonne figure en Régionale 2 et y seront à nouveau en 2ème phase. Les U18, U14, U13 et U12 ont joué les premiers rôles dans les groupes de 1ère division départementale.

Nos autres équipes ont également fait bonne figure dans leurs championnats respectifs.

Notre école de foot qui a fêté l'arrivée du père Noël le 20 décembre 2023 suit également le mouvement avec plus de 80 licencié(e)s cette saison un record pour notre club.

Pour la 2ème phase une 3ème équipe en catégorie U10/U11 va être créée.

Nous comptons sur votre soutien pour cette 2ème partie de saison qui s'annonce palpitante et pourquoi pas encore synonyme d'exploit«S»...



Nos prochaines manifestations :

- Vendredi 09 Février 2024 : Opération «Pizzas à emporter» du GJ BOCAGE MANCEAU
- Samedi 09 Mars 2024 : Soirée du Foot du FC SGP
- Samedi 23 Mars 2024 : Soirée du Foot du GJ BOCAGE MANCEAU
- Du lundi 22 Avril au Vendredi 26 Avril 2024 : Stage de Foot

Les flyers sont disponibles sur notre page facebook «Football Club St Georges Pruilé FCSGP»

Les zecogeorgiens :

Dans la nature, les déchets organiques, entièrement biodégradables et compostables, ne sont pas des déchets : en se décomposant, les feuilles mortes en forêt deviennent de l'humus pour nourrir le sol.

A la base même du cycle naturel, nos biodéchets peuvent être transformés en fertilisant naturel renouvelable. Ce compost, riche en nutriments, est utile pour la production de notre alimentation et permet d'éviter les pollutions liées à l'utilisation d'engrais minéraux.

A l'heure actuelle, toutefois, ces biodéchets restent très souvent mélangés aux déchets résiduels non triés. En France, la poubelle résiduelle des ménages (tout-venant) contient ainsi un tiers de biodéchets, soit 83 kg / an / habitant. En mélange avec les ordures ménagères résiduelles, les biodéchets sont alors envoyés en incinération ou mis en décharge.

Au total, 5,5 millions de tonnes de biodéchets finissent chaque année incinérés ou enfouis au lieu d'être compostés et valorisés.

Incinérer des biodéchets est une aberration :

Les biodéchets étant majoritairement composés d'eau, leur incinération consomme plus d'énergie qu'elle n'en produit. De plus, l'incinération contribue au changement climatique : pour chaque tonne de déchets incinérée, au moins une tonne de CO₂ est émise.

A vous de jouer : plus d'épluchures dans ma poubelle.

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est généralisé dans toute la France, pour les particuliers et les professionnels. Sur notre territoire, voir pour la mise en oeuvre (voir article page 39).



Sources : www.zerowastefrance.org / adobestock / CNIID

COURSES NATURE L'ORNE CHAMPENOISE DIMANCHE 7 AVRIL 2024

20 km - 9h15

D+ 270m

11 km - 9h15

D+ 140m

Crédit  Mutuel

 **klikego.com**
CLIQUEZ, PARTICIPEZ !

Marche 11 km

Départ de

9h20 à 9h30



SIVOM
LE
PARC
DE
LA
RIVIERE



ETIVAL-LES-LE-MANS - Parc de La Rivière



Inscriptions possible sur place

Informations & tarifs sur www.foulees-etival.fr et www.klikego.com

Familles de la Sarthe vous aide au quotidien

L'association SOUTIEN À DOMICILE du réseau Familles de la Sarthe intervient depuis plus de 30 ans sur Saint Georges du Bois. Avec l'aide d'une dizaine d'auxiliaires de vie, l'association intervient au domicile des personnes âgées pour les aider dans les actions du quotidien (aide au lever/coucher, toilette, ménage, aide aux courses, etc.).

La mission principale de l'association est de permettre à tous de vivre plus longtemps au domicile, dans les meilleures conditions possibles.



Par l'intermédiaire de ses différentes structures, Familles de la Sarthe propose des prestations sur-mesure aux familles, tout au long de leur vie :

- Aide à domicile
- Portage de repas
- Entretien du logement
- Jardinage & Bricolage
- Réseau Voisineurs
- Garde d'Enfants

Choisissez une carrière à la fois humaine et sociale en devenant aide à domicile. Un métier qui vous permettra d'apporter un réel réconfort et une assistance précieuse aux personnes âgées.

Candidature à envoyer : recrutement@famillesdelasarthe.org – 0243397514 – www.famillesdelasarthe.org

Fin des aménagements au Champ de la Grange

Les travaux d'aménagements du lotissement du Champ de la Grange sont terminés. Les travaux ont permis de réaliser les trottoirs, les places de stationnement, la signalisation et la plantation d'arbres.



Opérations bons de Noël d'une valeur de 30 €

De nouveau cette année la municipalité a offert « un bon de Noël » d'un montant de 30 € aux personnes de plus de 75 ans et valable chez les commerçants de la commune associés à cette action.

Ainsi, vous pouvez vous rendre chez l'un de ces commerçants, muni de votre « bon de Noël » et bénéficier de ses prestations, produits, etc... La date de validité est fixée à fin février 2024.

Le montant de vos achats devra être d'au moins 30 € en une seule fois, pour valider ce bon. En cas de dépassement, le montant restant sera à votre charge. Les commerçants ne rendront pas la monnaie en cas d'achat d'un montant inférieur à la valeur du bon. La municipalité remercie les commerçants partenaires de cette opération



Portage de repas à domicile

Un appel aux bénévoles est lancé pour la livraison des repas : si des personnes ont un peu de temps libre sur le temps de midi, veuillez-vous faire connaître en vous adressant à la mairie.



Ce service s'adresse à tout boisgeorgien rencontrant des difficultés ponctuelles ou régulières à effectuer seul des repas variés et équilibrés (convalescence, solitude, vieillissement, handicap...).

Il n'y a pas de limite d'âge ni d'engagement sur la durée.

Le repas, préparé le matin même par le restaurant scolaire, est livré en plateau isotherme.

Il est identique à celui des enfants : entrée, plat

principal, fromage ou laitage, dessert, pain.

Le coût du repas reste inchangé, il est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier). Les livraisons étant assurées les jours d'ouverture de l'école, un prestataire extérieur de portage de repas peut selon les besoins livrer les autres jours.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au [02.43.47.18.87](tel:02.43.47.18.87).

Au revoir Utile bienvenue à U Express

Fin 2023 le supermarché Utile s'est agrandi avec un changement d'enseigne passant de Utile à U Express.

Le supermarché a agrandi sa surface de vente de 150m² environ. De nouveaux services sont proposés : carte U valable dans tous les magasins, un rayon poissonnerie traditionnelle en fin de semaine, développement du rayon traiteur, offre de produits frais élargie, un drive ainsi qu'une offre de location de véhicules U plus étendue et enfin l'installation d'une borne de recharge électrique sur le parking. Enfin, des nouveaux horaires sont proposés puisque le magasin est ouvert en semaine toute la journée de 9h à 19h30 (dimanche 9h à 12h30).



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Plantation de sapins

De nouveau cette année, sept sapins de Noël ont été plantés au parc des Hayes. Saint Georges du Bois continue son engagement dans le Plan Climat Air Energie territorial de Le Mans Métropole au-delà de la plantation de plus de 400 arbres l'année dernière.



Plateforme de broyage de déchets verts

L'étude de la réalisation d'une plateforme de broyage de déchets verts à la Blanchardière se poursuit. Une première esquisse a été présentée par les services de Le Mans Métropole aux élus boisgeorgiens. Le principe d'une cession moyennant l'euro symbolique à la métropole, du terrain nécessaire à cette implantation, a été accepté par les élus sous réserve que cette dernière réalise quelques travaux permettant de maintenir un accès à l'atelier municipal. De son côté, le conseil communautaire a voté en décembre dernier une enveloppe budgétaire de 1 012 000€ pour la réalisation de ce projet. Le calendrier prévisionnel de ce projet aboutit à une ouverture de cette plateforme au public courant deuxième semestre 2025.

Les travaux sur l'actuelle pylone de téléphonie mobile

Notre commune avait été identifiée comme déficitaire pour sa qualité de téléphonie mobile avec l'opérateur Orange.

Alors que ce dernier avait souhaité installer un pylône supplémentaire, à la demande des habitants situés à proximité, la commune avait fortement insisté pour que soit réétudiée (un premier refus avait été notifié dès le début des échanges avec l'opérateur) l'hypothèse d'un renforcement du pylône existant pour accueillir les antennes Orange, ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce jour.

C'est chose faite et les travaux d'aménagement ont été réalisés début décembre. Nous avons assisté à une installation spectaculaire à plus de quarante mètres de haut.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Des composteurs gratuits en janvier 2024

Le Mans Métropole propose une distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs aux ménages de la métropole.

Du changement pour mieux trier ses biodéchets. « À partir du 1er janvier 2024, la législation impose aux collectivités de mettre en place les moyens nécessaires pour permettre aux usagers de trier à la source leurs biodéchets, notamment les déchets de cuisine et de table (légumes, fruits) ainsi que les déchets verts.

Le Mans Métropole propose aux habitants qui le souhaitent des composteurs et lombricomposteurs gratuits. Le retrait des composteurs et lombricomposteurs est organisé les lundis, mercredis et vendredis matins ainsi que les mardis et jeudis après-midis à l'accueil du service Propreté (206 rue de l'Angevinière, 72100 Le Mans) uniquement après prise de rendez-vous au **02.43.47.47.60**. À noter, la fourniture d'un composteur ou d'un lombricomposteur est limitée à un par foyer. Un justificatif de domicile sera exigé.



Rénovation du sous sol de la mairie

La salle de réunion du sous sol de la mairie a été rénovée, les travaux concernent la peinture et le changement de mobilier, ainsi que la création de toilettes directement accessibles à partir de la salle.



Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Grande plantation d'arbres au sein de St Georges du Bois

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Sites officiels pratiques au service du public

En cas d'urgence appelez le 17 ou le 112

Pré-plainte en ligne



Déposez une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur Internet : PHAROS



Signalez tout contenu ou comportement illicite sur Internet ainsi que les tentatives d'escroquerie par Internet.

www.internet-signalement.gouv.fr



Escroquerie sur Internet : THESEE



Traitement Harmonisé des Enquêtes et des Signalements pour les E-Escoqueries, Déposez une plainte en ligne pour les escroqueries sur Internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance,...). www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138



Fraude à la carte bancaire : PERCEVAL



Signalez en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsque vous êtes toujours en possession de votre carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

PERCEV@L

Violences sexuelles et sexistes



Vous êtes victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes, signalez les faits aux forces de l'ordre.

Ce site offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50511

Brigade numérique de Gendarmerie

Échangez par messagerie instantanée avec un gendarme qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.



www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducreé 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière (capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Barré, Dr Carrara ,
Dr Moreau-Cordier, Dr Nayagom,
Dr Letessier : 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral
David Liger : 06.47.81.24.07

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)

Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

Kinésiologue
Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute/Ostéopathe
Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tirost : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

U Express - Supermarché :
02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulancier - Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Positive&Co Lingerie - 06.62.17.20.94
<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>

Rose etc - Commerce ambulancier - Dress
truck : 06.25.70.34.47

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Samedi 09 Mars 2024

Soirée du Foot (FCSGP)

Samedi 16 Mars et Dimanche
17 Mars 2024

Akiltour fête du jeu à Saint Georges du Bois
(salle associative)

Samedi 23 Mars 2024

Soirée du Foot du GJ BOCAGE MANCEAU

Dimanche 24 mars 2024

Spectacle de chants et sketches comiques
organisés par le Groupe Chantant et la troupe
«le Petit Théâtre» (salle associative 15h)

Samedi 06 Avril 2024

Carnaval organisé par l'APETS dans les rues de
la commune

Samedi 06 Avril 2024

Doublettes formées par l'Association Sportive
de Pétanque Boisgeorgienne

Samedi 04 Mai 2024

Triplettes formées par l'Association Sportive de
Pétanque Boisgeorgienne

Mercredi 8 Mai 2024

Cérémonie de commémoration de la fin de la
deuxième guerre mondiale au monument aux
morts

Samedi 01 Juin 2024

Jeux Inter Equipes de L'îlotCo

Samedi 08 Juin 2024

Doublettes mixtes formées par l'Association
Sportive de Pétanque Boisgeorgienne

Dimanche 30 Juin 2024

Fête de l'école organisé par l'APETS

N'oubliez pas à L'îlotCo le vendredi soir : « les vendredis de L'îlotCo »
RDV musical (concert, scène ouverte, open music...) ou « L'îlotCo est à vous »
selon les semaines.